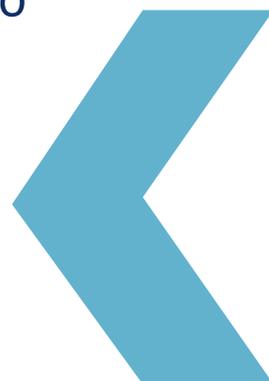




USC Conflans
Sainte Honorine

Natation / Water polo



DOSSIER DE SPONSORING 2016/2017





Le club en quelques mots

Créé en 1963 par Gaétan Crety avec 20 nageurs et nageuses et augmenté en 1971 de sa première équipe de water-polo, le club n'a fait que s'agrandir.

Le club

388 licenciés

14 entraîneurs diplômés

23 bénévoles expérimentés

200 familles impliquées dans la vie du club

Un programme d'entraînement quotidien

Des compétitions tous les week-ends

Le 5^{ème} club formateur francilien de water-polo

Apprentissage de la natation sportive à partir de 6 ans et du water-polo à partir de 8 ans.

Organisation de stages (Préparation à la compétition)

Sensibiliser & Former

L'USConflans-Ste-Honorine se donne pour objectif, grâce aux entraînements et compétitions, de former des jeunes à deux disciplines olympiques.

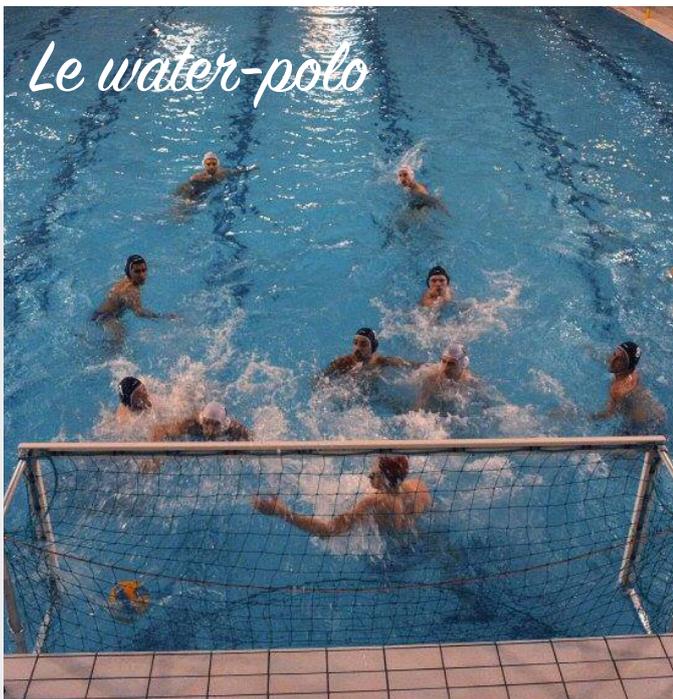


La natation

Des groupes d'Initiation (5/6ans), aux Maîtres (25 ans et +), **toutes les tranches d'âge sont représentées en compétition.**

Les qualifications aux compétitions s'échelonnent tout au long de l'année et permettent d'accéder à différents niveaux : **départemental, régional, national, international.**

Depuis 2012, une section Sport Adapté a été créée avec succès !



Le water-polo

Le club présente **4 équipes de jeunes et 3 équipes séniors** (Dames et Hommes) en water-polo.

Les jeunes poloïstes sont engagés dans les 4 championnats d'Ile-de-France par catégorie d'âge et en championnat national des moins de 17 ans (U17).

Les équipes Séniors Hommes jouent en Nationale 3 et en 1ère division régionale.

L'équipe Dames est présente en division régionale, et les plus jeunes filles en Réserve Pro A en entente avec le club de Choisy-le-Roi.



Interclubs natation toutes catégories 2015-2016

De la découverte jusqu'au perfectionnement, le club veut se doter des meilleures conditions d'entraînement pour permettre à tous d'accéder au meilleur d'eux-mêmes.

Les entraînements sont **encadrés par des professionnels tout au long de la semaine** et **les plus jeunes ont la possibilité de participer à des stages** pendant les vacances scolaires.

La natation et le water-polo sont deux disciplines complémentaires dans la formation

du nageur, c'est pourquoi le club propose les Polonat : compétitions ouvertes au public et organisées chaque année pour faire découvrir aux enfants de moins de 11 ans ces deux activités.

Du plus jeune au plus âgé, nous engageons **des sportifs à des tournois, des meetings ou des championnats** (de niveau départemental, régional, national et international avec la participation des Maîtres au Championnat du Monde).



*John Billotte et Caroline Leborgne
Doubles Champions
de France Sport Adapté*

Nous sponsoriser

Face à la baisse des subventions publiques, le club ne peut, seul, tenir les ambitions sportives de tous ses licenciés : notre participation aux championnats et meetings risque d'être diminuée, et des équipes pourraient être privées de certains entraînements.

Une association sportive telle que la nôtre permet de faire vivre les activités de loisir d'une ville. Les compétitions de natation ainsi que les matchs de water-polo sont ouverts au public dans la piscine de Conflans-Sainte-Honorine. De nombreuses familles sont heureuses de venir supporter leurs enfants et leurs équipes de joueurs.

Vous pouvez nous aider à diversifier nos sources de financement grâce au mécénat et au sponsoring. Il existe plusieurs possibilités pour nous soutenir dans notre projet.

Mécénat

Le mécénat « est un soutien apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général ». Selon la loi en vigueur, vos dons vous donnent droit à une réduction d'impôts, équivalant à 66% de votre don si vous êtes un particulier, et 60% si vous êtes une société, ceci dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires. Si cette limite était dépassée, la réduction accordée pourrait s'étaler sur les cinq années suivant votre don.

Sponsoring

En échange d'une participation financière, vous obtenez un encart publicitaire placé de façon permanente au centre aquatique de Conflans-Ste-Honorine. Votre logo sera également visible lors de nos déplacements en compétition, sur nos affiches et sur notre site internet.

L'organisation de compétitions au sein du centre aquatique de Conflans-Ste-Honorine et en extérieur représente un excellent support publicitaire qui circulera en région parisienne et en France grâce à nos équipes nationales.

Don en Nature

Il peut aussi bien correspondre à un mécénat qu'à un sponsoring, et représente une aide directe très appréciée. En effet, il peut s'agir de services ou d'achats directs de matériel (fournitures, ballons, maillots, tee-shirts, etc.) que vous remettez au club. Nous en accuserons réception au travers de certificats de dons à hauteur du montant de la facture TTC.

Nous sponsoriser

①	Aider notre équipe Maîtres Compétition à se rendre à Budapest pour les Championnats du Monde de Natation Maîtres (juillet 2017)	2 000 euros
②	Promouvoir le Sport Adapté et aider nos 4 nageurs handicapés à se rendre à Nantes pour les Special Olympics Games 2017	1 200 euros
③	Aider notre Equipe Water-Polo moins de 17 ans à participer au Championnat National	1 500 euros
④	Permettre à 24 de nos jeunes nageurs des groupes de compétition de partir en stage pour préparer les compétitions en bassin de 50 mètres (Pâques 2017)	1 500 euros
⑤	À l'occasion des 3 « Polonat » annuels s'adressant aux tout petits, permettre d'offrir confiseries, boissons et médailles	500 euros
⑥	Aider à l'organisation du Meeting du Confluent à Conflans Ste Honorine	800 euros
⑦	Participer à l'équipement aux couleurs du club, de nos jeunes compétiteurs (Maillots de bain, tee-shirts, shorts, ...)	640-830 euros / groupe ou équipe
	Fournir des polos aux couleurs du club aux officiels	500 euros



Dons en nature :

- Equipements sportifs «maillots et bonnets de bain, ballons, bonnets WP, tee -shirts, sacs, équipements sportifs, ...»
- Nourriture «repas, boissons, goûters pour les enfants, ...»
- Financement de nos déplacements «location de bus et minibus, carburant, hôtellerie, repas, ...»
- Médiation de nos événements»logos, affiches, tracts, médias, ...»



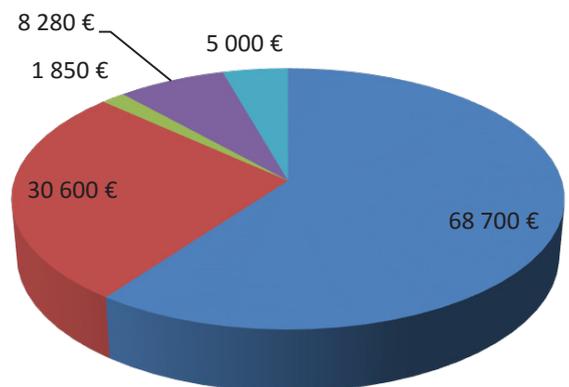
- ① *Bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 60% du montant du don selon la loi en vigueur*
- ② *Tirer profit d'une communication dynamique par l'intermédiaire de nos différents évènements*
- ③ *Véhiculer une image positive de votre entreprise par le soutien d'une association, de la jeunesse, du bien-être et du sport*
- ④ *Encourager les futures générations à rejoindre une association sportive/ pratiquer une activité sportive*
- ⑤ *Donner la possibilité à des passionnés de progresser et de rendre les compétitions et les matchs conviviaux et spectaculaires !*

Notre budget prévisionnel

Prévision budgétaire 2016-2017

RECETTES

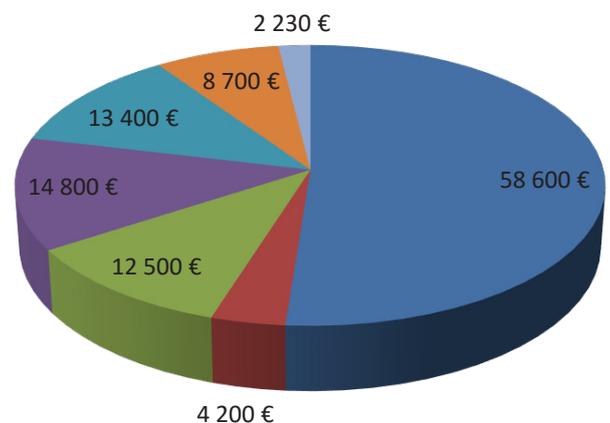
Cotisations	68 700 €
Subventions	30 600 €
Produits de ventes	1 850 €
Recette Stages	8 280 €
Sponsors/Mécénat/Dons	5 000 €
	114 430 €



- Cotisations
- Subventions
- Produits de ventes
- Stages
- Sponsors/Mécénat/Dons

DÉPENSES

Coût entraîneurs	58 600 €
Équipements	4 200 €
Licences	12 500 €
Stages	14 800 €
Engagements & Affiliation	13 400 €
Sorties en compétitions	8 700 €
Administration	2 230 €
	114 430 €



- Coût entraîneurs
- Equipements
- Licences
- Stages
- Engagements et affiliations
- Sorties en compétitions
- Administration

CONVENTION DE PARTENARIAT

Article 1 :

Cette convention lie la **Section Natation Water-Polo de l'USConflans** représentée par son/sa Président/e M./Mme à son **Partenaire** :.....
Adresse
Représenté par M./Mme Fonction

Article 2 :

De par cette Convention, le **Partenaire** s'engage à fournir à la **Section Natation Water-Polo**, pour la saison 2015/2016 :

.....
.....
.....

Article 3 :

En cas de versement en numéraire, la **section Natation Water-Polo** fournira à son **Partenaire** tous documents administratifs ou comptables permettant de justifier l'utilisation des sommes versées.

Article 4 :

La **section Natation Water-Polo** s'engage à afficher l'identité et/ou les activités du **Partenaire** au travers des moyens d'affichage que ce dernier sollicitera. Cela pourra prendre les formes suivantes :

.....
.....
.....

Article 5 :

A la demande du **Partenaire**, la **section Natation Water-Polo** s'engage à :

- Promouvoir celui-ci via ses outils de communication (affiches, invitations, tracts, site internet...)
- Mettre en avant aussi souvent que possible, et en particulier auprès du public qu'elle touche (adhérents, public, Mairie...), le soutien apporté par celui-ci.

Article 6 :

Cette convention de partenariat s'applique pour la saison sportive qui commence en Septembre et s'achève en Aout

Chaque saison, elle fera l'objet d'une renégociation entre les deux parties.

Le/la président/e de l'USC Natation Water-Polo
M./Mme

Le/la représentant/e légal/e du **Partenaire**
M./Mme

Lu et approuvé

Date :

Lu et approuvé

Date :



Nous contacter



*8, rue Henri Dunant
78700 Conflans-Ste-Honorine*

Présidente - Catherine VOLTZ : 06 77 45 79 67
Trésorier - Didier PINEL : 06 79 66 47 33
Répondeur du club : 01 39 19 24 72

Nous suivre sur : www.usc-nwp.fr



Yvelines
Conseil général



ACTION SPORT A.S.